

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR
du 10 juillet 2019 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	Philippe MATHIEU
	Luc TRIFFAUX	Emile BASTIN
	Guy MATHIEU	Vincent PEFFER
Géographique		
Lierneux	Francis SALME	Jean-François GENDEBIEN
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Gaston LEROUX
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE (excusée)
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalze	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	Lionel LUGENTZ
	Pierre MOSKWYN	Dominique BARBETTE
	Alain DANIEL	Huguette SPRIET
	Patrick GERMAIN	Etienne HUMBLET
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS (démissionnaire)
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU (excusé)
	Paul BRIOL (excusé)	Isabelle LECOMTE
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE	

Agent accompagnateur GREOVA : Alix EVRARD

Agent administratif : Maud COUNSON

[Tapez ici]

Cette CLDR exceptionnelle se tient en cette période estivale suite aux récentes nouvelles reçues ou émises depuis peu par la Commune qui bouleversent la distribution, voire remettent en question la présence de certaines fiches-projets au sein du PCDR. En effet, en cette fin de législature régionale, plusieurs réponses à des appels à projets auxquels la Commune avait répondu sont tombées en sa faveur. Il s'agit donc aujourd'hui de sonder à nouveau la CLDR à ce sujet et de faire valider certains nouveaux choix stratégiques avant de confier officiellement la rédaction de certaines fiches-projets au bureau d'études bruxellois JNC. Pour désigner ces dernières qui pourront être travaillées dès cet été par ce dernier, il s'agit en ce jour d'être certain, à l'unanimité, de la bonne définition et catégorisation par lot des fiches-projets concernées.

1) Approbation du PV de la CLDR du 28 mai

Le PV est approuvé moyennant les corrections suivantes à y intégrer :

- Il existe déjà un cani-crottes dans le parc du Vicinal qui n'est jamais utilisé. Autant dès lors le supprimer.
- Il n'existe pas 1 mais 2 mélèzes dans le parc du Vicinal.
- Le point d'eau au Pré du renard n'était qu'un exemple cité afin de signifier à tous qu'il était aussi profond que celui qui pourrait être imaginé dans le parc du Vicinal pour le bain des oiseaux.
- Il ne s'agissait pas de planter des arbres fruitiers le long de la haie du fermier, mais seulement dans la fosse située au niveau de l'actuel parking.

2) Explication des nouveaux choix opérés par la Commune au sein/ entre les fiches-projets des lots 1,2 et 3.

Concernant les fiches-projets du LOT 1 : 4 fiches (toutes confiées à JNC)
--

- Les réflexions du premier GT Sart-Verleumont organisé le 11 juin dernier sont partagées à la CLDR concernant les deux fiches-projets suivantes que la Commune souhaite désormais confier au bureau d'études JNC :

1) VERLEUMONT : Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur

- C'est le Développement rural qui avait jadis permis la création de la maison de village de Verleumont, elle est *depuis gérée par une asbl qui loue les lieux à la Commune*. Si cet espace se voyait amélioré en lieu de randonneurs, il s'agirait donc encore d'en confier la bonne gestion à cette même asbl.
- Ce projet serait *le miroir d'une initiative similaire sur le site sartois de La Preux* ; Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de La Preux ;

[Tapez ici]

- Attention, pas un gîte ~~festif~~ : mais un *relais pour randonneurs* (comme à la montagne) : Améliorer le volume existant (Cf. *Détail dans PV du GT du 11 juin 2019*).
- ⇒ *La cuisine qui est envisagée servirait aux manifestations citoyennes régulièrement organisées par l'asbl qui gère les lieux.*
- ⇒ *Il est demandé que l'option consistant à faire appel à des traiteurs pour des livraisons sous vide ou surgelées pour 5 à 10 personnes soit abandonnée (gestion compliquée qui dénaturerait le simple service d'hébergement souhaité).*
- ⇒ *Il est convenu en ce présent GT de consulter les membres de l'asbl de Verleumont lors d'un GT/CLDR à organiser en septembre 2019.*

2) SART : Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs

- Ce projet serait le miroir d'une initiative similaire au sein de la Maison de l'Instituteur de Verleumont ;
- Il serait dès lors opportun que l'auteur de cette fiche soit le même que celui de celle relative au site de Verleumont ;
- Deux citoyens (M. LUGENTZ et M. LACASSE) sont à l'initiative de ce projet.
- La pré-étude exigée pour cette fiche-projet sera soit confiée à un bureau d'études local,
- Objectifs (Cf. *Détail dans PV du GT du 11 juin 2019*) :
 - *Ramener la « Fête du Coticule » sur le site,*
 - ~~*En faire un gîte étape de randonnée*~~ (// itinéraire GR de Lierneux fréquenté MAIS option qui semble être abandonnée pour ne pas nuire au projet de Verleumont – dommage car beau site),
 - *En faire un lieu événementiel, de promotion locale et de citoyenneté,*
 - *En faire un lieu touristique ET pédagogique* (les carrières étant très prisées par les écoles et les universités),
 - *L'idéal qu'une asbl s'occupe de ce lieu en le louant à la Commune.*
- Problèmes à régler :
 - *Le site étant situé sur une carrière (zone d'extraction au plan de secteur), faut-il une autorisation urbanistique pour y construire un bâtiment ? Maud COUNSON se charge d'éclairer la CLDR à sujet,*
 - *Où un parking pourrait-il être aménagé de manière esthétique à proximité de ce nouveau bâtiment en pleine zone d'extraction (option : le créer plus loin près du monument).*
- ⇒ *Il est convenu en ce présent GT/CLDR de consulter les membres de l'asbl de Sart (La Compagnie de la pierre à raser) lors d'un GT à organiser le 12 août 2019. Notons que MM. A. SAMRAY et R. LACASSE font déjà partie de cette asbl.*
- ⇒ *Monsieur R. LACASSE propose aussi de sonder quelques idées du bureau d'études dans lequel il travaille.*

- JNC devra intégrer dans les études de ces deux fiches-projets liées ***une liaison cyclopédestre entre les villages proches de Verleumont et de Sart (site La Preux)*** ; plusieurs options sont ici proposées afin de développer le site de la Preux en le liaisonnant avec la Maison du tailleur, puis de le relier avec Verleumont via une promenade :
 - M. SAMRAY lie ce projet avec l'annonce de la récente retenue de la candidature de Lierneux concernant la création d'une *liaison de type RAVeL* entre les gares de Vielsalm et de Lierneux (appel à projet « Mobilité active » relative aux sections interRAVeL). Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière ou « La Zee », traversera la grand'route, passera par la ferme Remy, par le bas de Colanhan. (Notons que le terrain d'*Explorer motocross* a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVeL, dont le tracé n'est pas encore figé mais dont il est déjà certain que le village de Sart (au lieu-dit l'« Etoile de Sart », situé à +- 700 mètres du site de La Preux) en constituera une étape. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).
 - *Meilleure option* : Il existe entre les deux sites une stèle pouvant devenir une étape d'un parcours pédagogique qui débiterait à la Maison du tailleur (place Ernest Nélis du village de Sart) pour rejoindre le site de La Preux. Cette stèle intègre une promenade de 1,7km. Cette longueur semble la plus adéquate pour *bénéficier d'un aménagement pédagogique*.
- Le Ministre COLLIN a finalement accepté que la Commune transfère pour l'ancienne gare de Lierneux son subside obtenu initialement pour l'aménagement d'un nouvel Office du Tourisme au sein du petit bâtiment sis en face de l'Administration communale. Il est précisé que ce bâtiment sera finalement pris en charge par le PIC afin de devenir le nouveau CPAS. Aussi, puisque la gare pourra être réaménagée grâce à ce subside avant la validation du PCDR par la Rw, il est logique de supprimer la fiche-projet suivante que devait normalement rédiger le bureau d'études JNC :

~~**LIERNEUX, Aménager l'ancienne gare de Lierneux en un espace d'accueil pour un nouvel OT, un espace d'exposition, de rencontres et de promotion des produits du terroir**~~

Cette fiche-projet serait dès lors remplacée (et confiée au bureau JNC) par la suivante :

3) LIERNEUX, Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)

- Jusqu'ici travaillé en lot 0, mais opportunité de phaser ce projet afin éventuellement de bénéficier dans les années futures de subsides du DR, des Espaces verts, etc, lorsque le PCDR aura été validé par la Région wallonne (c'est-à-dire endéans 2 à 3 ans). Cette option garantirait de pouvoir déjà saluer le travail des citoyens via une première phase –

la moins onéreuse - de réalisation (plantations, etc.) avant une seconde phase plus onéreuse (création parkings, etc.).

- Au regard de l'incertitude liée à l'affectation en zone économique par la SPI du terrain (encore privé de surcroît) concerné par la projection d'un atelier rural (et plus largement d'un nouveau zoning économique), actuellement affecté en zone agricole et forestière, il ne semble finalement pas judicieux d'en confier l'étude de faisabilité au bureau d'étude JNC, ni de la laisser en lot 1 (pour le moment du moins, à savoir que la prochaine rencontre prévue mi-septembre 2019 entre la Commune et la SPI afin de bénéficier de cette nouvelle affectation pourrait encore changer la donne). M. SAMRAY reviendra vers la CLDR avec les nouvelles options possibles, mais en attendant, il vaut mieux confier à JNC une fiche-projet présentant plus de garantie de réalisation dans le futur. Aussi il est en ce moment logique de supprimer la fiche-projet suivante du lot 1 :

~~**BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural**~~

⇒ Cette fiche-projet est donc pour le moment déplacée en lot 2.

- La fiche-projet suivante est par contre maintenue et sera toujours confiée au bureau d'étude JNC :

4) LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel

Concernant les fiches-projets du LOT 2 : 8 fiches (dont une confiée à JNC)

- S'intègre désormais dans le lot 2 la fiche-projet suivante :

1) BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural

- ⇒ Au regard de l'incertitude liée à l'affectation en zone économique par la SPI du terrain (encore privé de surcroît) concerné par la projection d'un atelier rural (et plus largement d'un nouveau zoning économique), actuellement affecté en zone agricole et forestière, cette fiche-projet est donc pour le moment déplacée en lot 2 (pour le moment du moins, à savoir que la prochaine rencontre prévue mi-septembre 2019 entre la Commune et la SPI afin de bénéficier de cette nouvelle affectation pourrait encore changer la donne). M. SAMRAY reviendra vers la CLDR avec les nouvelles options possibles.
- ⇒ Si le projet porte ici sur la création d'un atelier rural, l'idéal serait que ce dernier puisse s'intégrer dans un vrai zoning économique (soit à côté d'entreprises qui n'appartiendraient pas à la Commune mais à des entrepreneurs privés. L'exemple à suivre est celui du zoning économique IDELUX de Manhay, situé juste après la sortie de l'autoroute E25, qui rencontre un franc succès. Il manque en effet ce genre de services de l'autre côté de cette sortie E25, sur le sol de Lierneux. Isoler un unique atelier rural à cet endroit ne serait en outre pas assez attractif. Remarque : l'aménagement d'un ZE (si ce n'est un atelier rural communal en son sein) n'incombe pas au DR puisqu'il ne concerne pas la Commune, mais des privés, et que tout bénéfice doit revenir exclusivement à la Commune s'il émane d'une réalisation subsidiée par le DR.
- ⇒ Un débat a lieu concernant le projet éolien en cours à proximité du terrain concerné par cette fiche-projet. M. SAMRAY annonce à tous que la Commune a été claire avec le gestionnaire de projet lors de sa demande de permis d'urbanisme : ce projet éolien ne sera autorisé à voir le jour que s'il s'engage à ne jamais entraver la construction dans le futur d'un zoning économique.
- ⇒ Un autre débat s'ouvre concernant la propriété du terrain, qui est encore privée. Après la rencontre prévue avec la SPI, il sera judicieux de s'assurer auprès du propriétaire que la Commune pourra l'acquérir.
- ⇒ Dans le cas où en 2026, le Centre médical Hélicoptère de Bra ne se voyait plus autorisé à poursuivre ses activités dans le village de Bra (pour rappel : même si les Liernieusiens saluent son existence, le bruit que génère le CMH gêne beaucoup les habitants), serait-il autorisé à transférer ses locaux et son lieu de décollage/atterrissage au sein de ce nouveau zoning économique (qui pour rappel serait à proximité de l'autoroute E25 et du village de Vaux-Chavanne situé sur la Commune limitrophe de Manhay) ?

- Au regard de la retenue des candidatures des Communes de Lierneux et de Vielsalm suite à l'appel à projet « Mobilité active », la création d'une liaison de type interRAVeL entre les gares de Vielsalm et de Lierneux pourra se faire hors PCDR. Il semble donc logique de supprimer du PCDR la fiche-projet suivante, puisqu'elle pourra être réalisée avec d'autres subsides avant la validation du PCDR par la Rw :

~~TRANSCOMMUNALITE : Créer un (pré)RAVeL entre Vielsalm et Lierneux~~

⇒ Cette liaison passera par Rencheux, derrière Goronne, puis passera par l'étoile, le chemin de la carrière ou « La Zee », traversera la grand'route, passera par la ferme Remy, par le bas de Colanhan. *(Non que le terrain d'Explorer motocross a été vendu à un commerçant pour y créer un paintball et un terrain de modélisme). M. SAMRAY doit rencontrer prochainement le SPW afin de peaufiner cet itinéraire de type RAVEl, dont le tracé n'est pas encore figé. Le délai d'exécution des travaux est de 3 ans après l'octroi des subsides suivants : maximum 240 000 euros pour Lierneux ET maximum 231 000 euros pour Vielsalm (les deux communes liées à ce projet transcommunal pouvant faire respectivement l'objet d'un subside).*

- Les fiches-projets suivantes sont maintenues en lot 2 :

2) ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)

⇒ Lien avec les fiches-projets 1.1 et 1.2 : cf. détails supra.

3) HIERLOT : Créer un espace de parking

- La fiche-projet suivante, qui sera confiée au bureau d'études JNC, a été redéfinie et délocalisée en GT, puis à nouveau discutée lors de cette présente CLDR. Faut de le moindre terrain communal disponible sur l'un des trois lieux imaginés pour créer une tour, la CLDR préfère ramener cette fiche à l'entité toute entière afin de pouvoir saisir la moindre opportunité à cet effet dans le futur, si un terrain privé était un jour mis en vente. Il ne s'agit donc plus de :

~~LA SEVRILLE, VILLETES ou COLANHAN, Créer une tour d'observatoire du paysage encerclée d'une table d'orientation et d'une zone extérieure conviviale~~ mais bien de :

4) ENTITE : acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale

- ⇒ Plusieurs membres proposent que des recherches soient encore effectuées afin de s'assurer qu'aucun terrain communal ou en vente ne puisse déjà concerner cette fiche-projet.
- ⇒ Une autre localisation possible pourrait être le site (privé) du foyer malmédien dit « Crête des Marcadènes ».

- ⇒ Bien que l'onéreuse option d'une très haute tour, comme celle réalisée à Vielsalm dans le cadre du projet Life ou encore celle de la Fagne Malchamps, soit abandonnée, il n'est pas exclu qu'une petite tour de 7 à 10 mètres de haut ne puisse pas renforcer la vue à créer, surtout si des arbres susceptibles de grandir sont plantés en contre-bas (comme c'est le cas à COLANHAN par exemple).
- Les réflexions du premier GT Bra-Villettes sont apportées aux citoyens quant à la fiche-projet suivante :

5) VILLETES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne

- Avec préaux, bancs, barbecue, plaine de jeux, terrain de boules, ... idéalement l'usage de matériaux locaux.
- L'endroit n'est pas encore défini car il y a peu de terrains communaux dans le village.
- Une étude doit être faite pour installer au mieux cet espace.
- Le projet d'acquérir un nouveau terrain est envisagé (en lien avec le lot 3) :
Soit en face du presbytère (terrain actuellement privé), où pourraient aussi être rajoutés 2 goals,
Soit en descendant Bricheux (terrains actuellement privé ?),
Soit sur l'ancienne place de chez Bodson, face à l'église (terrain appartenant au SPW).
Remarque : seul ce lieu serait éventuellement susceptible d'accueillir un kiosque.

- ⇒ La Commune devrait donc négocier la meilleure option en rencontrant les différents propriétaires.
- ⇒ La présente CLDR fait une autre proposition de localisation : le terrain dans la prolongation du cimetière, un lieu très calme de 6 ou 7 ares où toute activité ne gênerait personne. Ce dernier appartient actuellement à la Fabrique d'église, qu'il faudrait contacter à ce sujet.

- La fiche-projet suivante est modifiée en cette présente CLDR :

~~**LIERNEUX : Créer un parcours fitness à proximité du parc du Vicinal, à proximité du hall omnisports et des lieux d'accueil pour jeunes ATL/petite enfance afin d'en renforcer la fréquentation et la convivialité**~~ en :

6) ENTITE : Créer des zones sportives/aires vitæ au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour les enfants

- ⇒ La CLDR rediscute de cette fiche-projet car l'esthétique de modules sportifs ne coïncident pas avec l'aspect naturel nouvellement souhaité pour le parc du Vicinal (voir lots 0 et 1). Aucun autre lieu communal à proximité ne permet en outre actuellement d'en accueillir au centre de Lierneux (le Pré du Renard étant déjà concerné par la prochaine réalisation d'une plaine de jeux subsidiée grâce à l'appel à projets « Ma Ruralité », récemment remporté). Il n'est pas non plus logique de les placer à proximité du hall omnisports de Lierneux, qui dispose déjà d'infrastructures sportives en suffisance.
- ⇒ Après plusieurs propositions faites pour accueillir de tels aménagements au sein d'autres villages, la CLDR décide finalement de ramener toute la fiche à l'entité, et ce afin de ne pas

la cantonner à un seul lieu, plusieurs localités sur la commune étant susceptibles de se voir agrémentées un jour d'un tel espace dédié aux adolescents et adultes, idéalement à proximité de plaines de jeux pour leurs enfants.

⇒ *Des terrains polyvalents (multisports) ainsi que des modules fitness pourraient ainsi profiter à plusieurs villages.*

- La création d'une nouvelle fiche-projet a été proposée lors du premier GT Bra-Villette, dont l'intitulé est le suivant :

7) BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelères (début et fin de la balade TARPAN 10 des chapelles)

- Bra est une localité un peu en reste : elle est excentrée, manque de nombreux services et subit les nuisances sonores du CMH. Aussi une zone agréable pourrait y être aménagées pour les citoyens comme pour les adeptes du tourisme vert qu'offre les lieux. Cette zone intégrerait :

- ~~Non pas une zone de barbecue~~, mais *simplement une zone pique-nique (bancs et tables autoroutières, poubelles/cendriers, parking vélos...), face à la chapelle des Achelères et à proximité du Monument des fusillés.*
- D'autres idées sont les bienvenues pour agrémenter ce lieu tout en en préservant la tranquillité (car riverains à proximité) : *piste de pétanque ? 1 ou 2 jeux d'enfants ? Accès à la zone herbeuse par un petit pont qui éviterait de devoir enjamber le petit fossé actuel ?*
- *Remarque : un lieu où se parquer existe déjà à proximité.*

⇒ *Un membre souligne que ce lieu avait déjà fait l'objet d'une fiche-projet au sein du précédent PCDR de Lierneux. Il est donc suggéré d'en reprendre les plans.*

⇒ *Attention néanmoins que toute la zone située autour de ce lieu est en zone à bâtir : la CLDR invite la Commune à rester vigilante quant à l'octroi de futurs permis d'urbanisme qui pourraient dénaturer la tranquillité du lieu.*

- Une nouvelle fiche-projet est en cette CLDR souhaitée en faveur des personnes à mobilité réduite, mais également du reste de la population (poussettes, ...) :

8) ARBREFONTAINE, Créer sur l'ancienne assiette du Vicinal une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes

⇒ *A. EVRARD s'engage à consulter Mme B. FRANCK quant à la possibilité que ce type d'aménagement incombe au DR.*

⇒ *Si une telle promenade est d'abord imaginée en faveur des PMR, elle serait tout aussi susceptible d'accueillir des jeunes enfants, des parents munis d'une poussette, etc. Il ne serait dès lors pas juste de dire que ce projet ne vise pas toutes les générations.*

⇒ *La difficulté résiderait partiellement dans certaines parties de l'assiette du Vicinal, qui sont devenues privées. Enfin, d'autres lieux pourraient aussi être imaginés à cet effet.*

Concernant les fiches-projets du LOT 3 : 8 fiches (aucune confiée à JNC)

- Les fiches-projets suivantes sont maintenues :

1) ENTITE, Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités

- ⇒ A. EVRARD précise qu'un tel projet pourrait idéalement s'intégrer dans un des espaces du futur atelier rural (cf. lot 2), si la zone concernée par cette fiche-projet était finalement reconnue par la SPI comme zone économique.
- ⇒ Bien que ce projet ne semble pas réaliste en matière de coûts pour le nouveau Collège, il peut néanmoins être catégorisé en lot 3 (car réalisable avec le renfort d'un éventuel futur appel à projet Maribel par exemple).

2) ENTITE, Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité

3) ENTITE, Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité

4) ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux

- ⇒ Au regard des débats entendus en CLDR en matière de sécurisation des voiries (dans le centre de Lierneux, à proximité du hall omnisports...), A. EVRARD propose d'organiser en septembre 2019 un nouveau GT Mobilité (avec la CCATM), à savoir que des nouveaux aménagements de voiries pourraient être agrémentés de petites zones de convivialité ou de liaison cyclopédestre en site propre ici et là, et ainsi incomber partiellement à la DDR. Des fiches-projets plus localisées pourraient aussi être créées à cet effet.
- ⇒ Pour information, Mme DOCTEUR des DGO1-2 du SPW est venue le 27 juin 2019 sur la commune afin de déterminer les routes communales à sécuriser.
- ⇒ Une idée suggérée serait de créer un second accès au hall omnisports de Lierneux.

5) ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics (aussi en lot 0)

6) LIERNEUX, Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif

7) ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun (aussi en lot 0)

8) ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (aussi en lot 0)

Concernant les fiches-projets du LOT 0 : 8 fiches (travaillée/à travailler en GT avec Alix)
--

- La création de la fiche-projet suivantes est suggérée :

1) BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère

- Le terrain concerné appartient actuellement à la Fabrique d'Eglise. **M. H. NAVEAU, qui en fait partie, vas se renseigner quant à la possibilité d'y créer une plaine de jeux** (cession contre franc symbolique ou simple autorisation de laisser la Commune y faire des aménagements ?).
- *Remarque* : cette fiche étant en lot 0 et n'impliquant donc aucune intervention du DR, rien n'oblige la Commune à être propriétaire du terrain concerné.

- Toutes les autres sont maintenues :

2) LIERNEUX, Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal afin d'y attirer les oiseaux (phase 1)

3) ENTITE, Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique

4) LIERNEUX, Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale

5) ENTITE, Créer un lieu et un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives

6) ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics (aussi en lot 3)

7) ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun (aussi en lot 3)

8) ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux (aussi en lot 3)

3) RECAPITULATIF DES FICHES-PROJETS DES LOTS 0, 1, 2 et 3 en juillet 2019

Remarque : lors de la prochaine CLDR, les membres seront invités à prioriser chaque fiche-projet au sein de chaque lot

LOT	LIEU(X) ET INTITULÉ	RÉDACTEUR
Lot 1. ...	VERLEUMONT, Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens via une transformation de l'ancienne Maison de village, dite de l'Instituteur	JNC
Lot 1. ...	SART, Réhabiliter et développer le site de La Preux en y créant un lieu patrimonial et d'accueil pour randonneurs	JNC
Lot 1. ...	LIERNEUX, Réhabiliter de manière conviviale l'écosystème du parc du Vicinal en y attirant les oiseaux (phase 2)	JNC
Lot 1. ...	LIERNEUX : Créer sur les terrains communaux du Pré du renard des logements kangourous ainsi qu'un centre de jour intergénérationnel	JNC
Lot 2. ...	BRA-LIERNEUX : Faire renaître le site de Bra en zone économique pour y créer un atelier rural	Alix + Commune
Lot 2. ...	ENTITE / TRANSCOMMUNALITE : Promouvoir les liaisons douces inter villages (circuits cyclo-piétons)	Alix + Commune
Lot 2. ...	HIERLOT, Créer un espace de parking	Alix + Commune
Lot 2. ...	ENTITE, Acquérir un terrain situé en promontoire afin de créer une table d'orientation, voire une petite tour observatoire du paysage, ainsi qu'une zone extérieure conviviale	JNC
Lot 2. ...	VILLETES, Acquérir un terrain pour y créer une zone conviviale et citoyenne	Alix + Commune
Lot 2. ...	ENTITE, Créer des zones sportives/aires vitæ au centre des villages, à destination des adolescents et des adultes, voire aussi à proximité de plaines de jeux pour les enfants	Alix + Commune
Lot 2. ...	BRA, Créer une zone conviviale face aux Achelîres (début et fin de la balade TARPAN 10 des chapelles)	Alix + Commune
Lot 2. ...	ARBREFONTAINE, Créer sur l'ancienne assiette du Vicinal une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes	Alix + Commune
Lot 3. ...	ENTITE, Créer un pool communal de cuisiniers pour distribuer des repas de qualité aux collectivités	Alix + Commune
Lot 3. ...	ENTITE, Acquérir un ou des nouveaux(x) terrain(s) susceptibles de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité	Alix + Commune
Lot 3. ...	ENTITE, Acquérir un ou des bâtiment(s) existant(s) susceptible(s) de renforcer la citoyenneté au sein de l'entité	Alix + Commune
Lot 3. ...	ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics en accordant davantage de place aux usagers doux	Alix + Commune
Lot 3. ...	ENTITE, Réaménager et sécuriser les espaces publics	Alix + Commune

Rapporteur : Alix EVRARD

Lot 0		
Lot 3. ...	LIERNEUX, Faire une place à la petite enfance et à l'ATL à proximité du Vicinal et du hall sportif	Alix + Commune
Lot 3. ... Lot 0	ENTITE, Développer les moyens de transport alternatifs et en commun	Alix + Commune
Lot 3. ... Lot 0	ENTITE, Développer/favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux	Alix + Commune
Lot 0	BRA, Créer une plaine de jeux près du presbytère	Alix
Lot 0	LIERNEUX, Restaurer l'écosystème du parc du Vicinal afin d'y attirer les oiseaux (phase 1)	Alix
Lot 0	ENTITE, Valoriser et préserver l'environnement, les villages, et leurs points d'intérêt, par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations, charte touristique	Alix
Lot 0	LIERNEUX, Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale	Alix
Lot 0	ENTITE, Créer un lieu et un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives	Alix